

Saint-Denis, le 2 mai 2022

Boîte postale 269
93205 Saint -Denis
cedex

TELEPHONE :

01 49 33 66 66

TELECOPIE :

01 49 33 69 69

SITE INTERNET :

www.ville-saint-denis.fr

**A l'attention des Parents d'élèves de
l'école élémentaire Langevin**

Objet : Pétition accessibilité et sécurité

Mesdames, Messieurs,
Chers parents,

Nous revenons vers vous suite à la pétition que vous nous avez envoyée.

Dès notre arrivée, notre municipalité fait de l'éducation une de ses priorités. La question de la sécurité aux abords des écoles a ainsi fait l'objet de toute notre attention. Concernant le groupe scolaire Langevin, nous avons demandé aux services d'instruire vos requêtes et d'y apporter des solutions opérationnelles pour améliorer la sécurité aux abords.

Une visite sur place a eu lieu le 16 mars dernier, à laquelle nous étions présents avec les services de la Voirie. Sans délai, les actions suivantes ont été entreprises :

- 1- Le démontage puis remontage du panneau lumineux au début du stationnement en venant de la rue Bonnevide
- 2- La signalisation horizontale a été entièrement reprise en date des 17 et 18 mars
- 3- Le marquage des passages piétons et les bandes pododactiles manquantes ont été faits
- 4- Les dents de requin sur les ralentisseurs ont été reprises

Les deux traversées piétonnes sont déjà aux normes mais des potelets contrastés avec une tête blanche ont été installés là où ils étaient manquants et les barrières tordues vont être remplacées dès réception du nouveau matériel. Pour des raisons de sécurité, elles ne peuvent pas être enlevées.

Devant la "nouvelle" sortie de l'école Langevin, des barrières seront scellées afin d'empêcher la traversée directe des enfants sortant de l'école, afin de les inciter à traverser sur le passage piétons.

Nous avons demandé aux services de réaliser un comptage de vitesse pour avoir des données stabilisées et étudier la nécessité de mettre un radar pédagogique. Par ailleurs, la signalisation verticale aux abords du groupe scolaire sera renouvelée dans les meilleurs délais.

Enfin, le stationnement des camions a lieu 2 jours par semaine correspondant aux jours de marché, il est payant et correspond à une nécessité logistique pour le fonctionnement du marché.

Nous mettons tout en œuvre pour que l'accueil de vos enfants se passe dans les meilleures conditions possible de sécurité.

Sachez qu'en outre, la police municipale réalise des passages très réguliers aux abords des écoles, et également sur les parkings (Guy MOQUET particulièrement) en face de l'école afin d'agir contre la détérioration de l'espace public.

Afin d'aborder ces sujets avec vous, nous vous proposons une rencontre sur place **le lundi 23 mai 2022 à 8H30.**

En espérant vous avoir apporté les réponses souhaitées, soyez assuré.e.s, Mesdames, Messieurs, chers parents, de notre attachement au service public d'éducation et de notre pleine mobilisation.



Antoine MOKRANE
Adjoint au Maire

En charge des finances, de la propreté
du cadre de vie et des espaces publics
la voirie et de l'assainissement



Leyla TEMEL
Adjointe au Maire

En charge de l'éducation,
de l'enfance, de la
restauration et de la vie
scolaire, des parcours
artistiques, culturels et
sportifs